

Description de poste confidentielle

Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH)

Directeur général

Avril 2010



**THE ART
SCIENCE
OF TALENT** 

DESCRIPTION DE POSTE CONFIDENTIELLE

Poste	Directeur général
Organisation	Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH)
Endroit	Haïti
Rapport hiérarchique	Relève du conseil d'administration et des coprésidents de la CIRH

ORGANISATION - CONTEXTE ET CULTURE

La CIRH est responsable de la planification, de la coordination et du déploiement efficaces de ressources d'origine privée ou provenant d'ONG ou d'ententes bilatérales ou multilatérales; elle peut établir une séquence optimale pour ces apports et investissements, de sorte à en tirer le meilleur profit, tout en assurant la transparence de ses activités. Elle veille à perfectionner sans cesse les plans de développement d'Haïti, sur la base d'une évaluation des exigences et des lacunes et de priorités d'investissement. Elle approuve les projets soumis, s'ils concordent avec le Plan d'action pour le relèvement et de développement d'Haïti. Elle peut aussi élaborer elle-même des projets qui visent les objectifs prioritaires du Plan ou demander qu'on les élabore pour son compte et prendre des décisions quant à l'admissibilité de soumissionnaires externes.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le directeur général, leader persuasif doté de compétences stratégiques, jouit d'une excellente réputation en matière de déontologie. Il a démontré, à au moins une occasion précédente, qu'il est en mesure d'évoluer efficacement, malgré la pression, à un poste de grande visibilité où entrent en jeu la politique, l'administration des deniers publics, le développement économique et la gestion stratégique. Leader averti, faisant preuve de détermination autant que de souplesse, il sait former et développer des coalitions pour une action efficace et encourager ce comportement chez autrui.

Le directeur général est un facilitateur qui peut travailler de concert avec un conseil d'administration puissant, formé de personnes à l'engagement sincère, ainsi qu'avec des parties prenantes grandement diversifiées, au pays comme à l'étranger. Ses relations avec eux se fondent sur l'honnêteté, la véracité des faits et la transparence et il a démontré sa fiabilité, sa persévérance et l'efficacité de son action, même en des circonstances professionnelles exigeantes.

Le poste de directeur général relève du conseil d'administration de la Commission, qui est composé de ses deux coprésidents et d'un nombre représentatif de délégués d'Haïti et de donateurs internationaux.

Le directeur général doit maîtriser l'anglais et le français, à l'oral comme à l'écrit, afin d'être en mesure de présenter la CIRH et sa mission aux organismes affiliés, aux agences

gouvernementales et au public en général. Il a déjà occupé des postes de haut niveau dans des organismes voués au développement ou dans des sociétés internationales de pointe et il est apte à nouer des relations autant dans la société civile, le secteur privé et les organismes de défense des droits humains qu'auprès de chefs d'État et de ministres étrangers qui s'intéressent à la reconstruction d'Haïti.

Le candidat retenu possède de solides compétences en matière de gestion organisationnelle, administrative et financière. Le directeur général se plaît dans un poste comportant des responsabilités de direction, mais aussi des fonctions pratiques; il est disposé à accomplir toutes les tâches essentielles à l'atteinte des objectifs de la Commission.

Sous l'égide du conseil d'administration, le directeur général assure l'administration de la CIRH, élabore sa stratégie, diffuse ses objectifs et ses programmes, fait état de ses progrès, protège ses avoirs financiers et, d'une manière générale, se rend responsable de l'exécution suivie de son mandat. Il se charge également de la conformité de ses activités aux directives du conseil et aux exigences législatives et réglementaires, de même qu'à celles des donateurs.

Dans le domaine de la gestion et de la stratégie, les responsabilités du directeur général sont les suivantes :

- Aider les coprésidents à concevoir l'organisation de la Commission et à diriger et gérer sa création, conformément à la loi qui l'a constituée et à sa mission, soit la reconstruction et la refondation d'Haïti après le séisme du 12 janvier 2010, au profit des Haïtiens de toute provenance;
- Veiller à ce que la CIRH se dote d'une stratégie à long terme pour la réalisation de sa mission, dans le cadre de laquelle elle réalise des progrès constants, ainsi que l'exige le plan de reconstruction;
- Appliquer son leadership à la conception de plans et de programmes organisationnels et financiers, de concert avec le conseil d'administration et son personnel; établir des priorités en ce qui concerne la répartition des ressources et leur utilisation et exécuter les plans et les politiques approuvés par le conseil;
- Former une équipe de direction efficace et en assurer la gestion, adopter les plans de relève appropriés et veiller à l'élaboration de stratégies conçues pour attirer, perfectionner et conserver le personnel hautement talentueux dont la Commission a besoin;
- Transmettre aux coprésidents de la Commission l'information, les résultats d'analyse et les conseils nécessaires en vue de faciliter la prise de décision;
- Veiller à ce que les activités d'exploitation et autres de la CIRH respectent les lois et règlements en vigueur, ses actes constitutifs et son règlement intérieur, ainsi que les normes de déontologie individuelles et professionnelles les plus strictes.

Dans le domaine des communications, les responsabilités du directeur général sont les suivantes :

- Transmettre au conseil d'administration une information complète sur les progrès de la reconstruction, ainsi que sur le rendement de la CIRH et les facteurs qui l'influencent;
- Faire connaître les activités de la Commission, ainsi que ses objectifs, programmes et progrès accomplis;
- Établir des relations de travail et des ententes de coopération saines avec les donateurs, les ONG, le secteur privé, les groupes communautaires et autres groupes et organisations issus de la société civile et tous les ministères, organismes et bureaux gouvernementaux;
- Aider les coprésidents à composer avec les opinions et intérêts diversifiés des principales parties intéressées à la reconstruction d'Haïti et à concrétiser une vision partagée et collective des priorités à cet égard.

Dans le domaine de la protection des avoirs financiers de la CIRH, les responsabilités du directeur général sont les suivantes :

- Mettre au point des pratiques de gestion financières saines et transparentes et y rester fidèle;
- Témoigner de l'engagement de la CIRH en faveur des normes les plus élevées en matière de gestion financière et de divulgation de l'information.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

Le directeur général doit posséder une connaissance approfondie des problèmes complexes auxquels Haïti fait actuellement face. Il doit aussi avoir une solide expérience de la direction générale et pouvoir démontrer manifestement qu'il a mené à bien des projets de grande envergure, comportant de nombreux défis. Le candidat retenu possède au moins dix années d'expérience professionnelle pertinente, acquise dans n'importe quel secteur (secteur public ou privé, organismes sans but lucratif, ONG). La citoyenneté et l'origine n'ont pas d'importance, mais la préférence ira aux candidats ayant occupé un poste important à Haïti ou ayant eu à composer avec d'importants défis liés à la reconstruction et au développement économique dans d'autres pays moins nantis. Le candidat retenu possède une connaissance particulière des donateurs. Une grande expérience de leadership dans des organisations efficaces et structurées telle qu'une institution militaire par exemple, serait un atout, tout comme la connaissance du créole, en plus d'une maîtrise de l'anglais et du français.

Le candidat retenu peut démontrer qu'il est en mesure de faciliter la réalisation de projets complexes, en dissipant les goulots d'étranglement, en donnant les approbations requises, en réalisant les évaluations nécessaires et en assurant le suivi voulu, et de composer avec les exigences distinctives des parties prenantes pour en arriver à une action concertée efficace. Il

doit pouvoir démontrer les succès obtenus dans les domaines de la gestion en général, de la gestion financière et de la planification stratégique.

Ce poste distinctif exige de longues heures de travail, autant le jour que le soir et le week-end; le candidat retenu doit conserver sa détermination et son sang-froid malgré le rythme soutenu de ses fonctions, leurs exigences et les défis qu'elles lui présentent. Il doit être disposé à conclure une entente s'étendant sur 18 mois, pouvant être prolongée d'une période égale si le mandat de la Commission est reconduit.

Le directeur général doit s'installer à Haïti, mais se déplace pour assister aux rencontres de donateurs, aux conférences et aux autres événements qui se rattachent à ses responsabilités. Il doit s'engager à maintenir une présence constante et visible à Haïti tout au long de son emploi.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE LEADERSHIP

Prendre des décisions complexes

- Est capable de résoudre les problèmes difficiles et complexes; Excellent dans la planification c'est-à-dire même dans les circonstances où les données de base sont limitées; étudie rapidement le nouveau et le différent; amène la sagesse et l'expérience pour arriver aux meilleures conclusions et solution compte tenue des différentes situations; Utilise de multiples techniques et outils pour solutionner les problèmes.

Innovier

- Est capable de conceptualiser le nouveau, est créatif et un visionnaire, peut gérer l'innovation; est un(e) stratège efficace, plein(e) d'idées ; voit l'avenir à partir de perspectives différentes; manifeste des intérêts et des connaissances étendues; peut à la fois imaginer et matérialiser des idées nouvelles ; confortable à faire des prévisions sur l'avenir sans nécessairement avoir toutes les données.

Focaliser ses activités

- Peut rapidement différencier les mesures essentielles à la réussite de la mission de l'accessoire; peut rapidement identifier la prochaine démarche la plus utile; peut se concentrer sur un nombre limité de tâches valorisantes et mettre de côté ou différer le reste.

S'organiser

- Est très organisé(e), débrouillard, efficace et efficient dans la gestion de multiple ressources ; définit les tâches avec suffisamment de précisions pour que les autres puissent les accomplir; est capable d'obtenir des résultats avec un minimum de ressources et dans un temps minimal; est capable d'accomplir de multiples tâches en même temps sans être débordé et en évitant la confusion, prévoit les obstacles et la manière de les surmonter.

Tirer profit de l'apport d'autrui

- Sait gérer les personnes et tirer le meilleur parti de ce qu'elles ont à offrir; établit et communique les grands objectifs; mesure les réalisations; responsabilise les autres et formule des opinions utiles; sait déléguer les responsabilités et perfectionner son personnel; assure la communication de l'information; prévoit un accompagnement professionnel conçu en fonction de la situation actuelle et de l'avenir.

Résoudre les difficultés

- Ne craint de relever ni enjeux, ni défis, ni d'affronter autrui; sait composer avec les conflits et les résoudre; formule des opinions et des messages négatifs sans hésitation; règle promptement et équitablement les cas de personnes au rendement problématique; indique clairement aux autres où ils en sont; compose facilement avec les crises et se dynamise en présence de défis éprouvants; prend sans crainte des décisions qui pourraient avoir des effets négatifs et des mesures exigeantes pour autrui; refuse l'immobilisme.

Inspirer les autres

- Est en mesure de rassembler des personnes, des équipes et une organisation entière pour rehausser les rendements et accueillir positivement le changement; sait négocier pour atteindre un résultat équitable ou promouvoir une cause commune; communique avec persuasion sa vision et s'engage à prendre les mesures nécessaires pour la réaliser; inspire autrui; forme des équipes motivées, au rendement supérieur; comprend ce qui stimule les autres.

ÉTUDES

Diplôme universitaire en administration publique, en sciences politiques ou dans un domaine connexe

RÉMUNÉRATION

Rémunération appropriée, accompagnée d'un régime d'avantages sociaux

PERSONNES-RESSOURCES CHEZ KORN/FERRY

Veillez envoyer toute lettre d'intérêt, accompagnée d'un curriculum vitae complet, à IHRC@kornferry.com. Toutes les soumissions seront acceptées par écrit uniquement.

Kristin Mannion
Partenaire client principale,
Leader de secteur, Organismes sans but lucratif, et Aimée Meher-Homji, partenaire client

Aimée Meher-Homji, partenaire client